



Lettre ouverte aux agents du SPIP 49 :

Vous avez pu avoir diverses communications syndicales concernant les enjeux à venir pour le service et plus précisément, l'expérimentation ESR.

La CGT-IP souhaite à son tour communiquer autour de cette actualité.

La CGT-IP part du postulat que le SPIP 49 a été désigné comme site pilote et que face à ce choix qui peut être discutable, nous n'avons pas de marge de manœuvre.

La CGT-IP a conscience que ce projet suscite des inquiétudes et représente un changement notable :

- cela viendra impacter des week-ends et donc notre vie personnelle
- cela viendra modifier notre rythme, notre charge de travail mais aussi altérer les conditions matérielles dans lesquelles nous évoluons.

Plusieurs possibilités pouvaient être envisagées :

- l'opposition et/ou la passivité mais au risque de nous voir imposer les décisions par l'Administration sans aucune négociation possible.
- La co-construction ce qui permet de pouvoir faire entendre les différents points de vue et remonter les inquiétudes du service quant à cette expérimentation.

La CGT-IP a donc fait le choix, dans une démarche constructive comme cela avait été évoqué en mars en HMI, de participer aux différentes instances et groupes de travail sur cette expérimentation. La CGT-IP part du principe qu'on est plus légitime à critiquer à partir du moment où on s'est donné les moyens pour la mise en œuvre de ce projet.

Ces instances de travail sont importantes quant aux enjeux pour le service et chacun d'entre nous. La CGT-IP cherche à sécuriser au maximum les agents par la demande d'une définition d'un cadre d'intervention clair, acceptable et respectueux des agents lors de ces groupes ou en CSA . Nous ne pouvons pas vous promettre de solution miracle ; nous tâchons de faire de notre mieux pour limiter les effets indésirables de cette expérimentation. Ainsi, lors du CSA, la CGT-IP a pu solliciter la demande de report du démarrage de l'expérimentation. Des griefs ont également été

exprimés quant à certaines dispositions soutenant cette expérimentation (manque de moyens alloués au SPIP 49, conséquences néfastes du principe des bureaux tournants, etc.).

De même, la CGT-IP a insisté sur la possibilité de faire des contre-propositions sur le court et le moyen terme sur la répartition des bureaux quels que soient les agents (CPIP, PA, ASE, direction) lorsque nous aurons connaissance des plans proposés par la DI. Nous militons également sur le fait que les ESR puissent être faites par téléphone notamment concernant Saumur tant que le Tribunal ne mettra pas de locaux à notre disposition. Nous négocions sur l'encadrement des heures d'appel sur les ESR de week-end... et soutenons les agents DDSE sur leur demande de groupe de travail...

Pour conclure, la participation aux différents groupes de travail ne signifie pas que la CGT-IP accepte tout. Au contraire, la CGT-IP souhaite y être présent afin de rester vigilant quant aux décisions prises, dans l'intérêt de l'ensemble des agents du SPIP49.

Sans faire de bruit ni de vague, la CGT-IP demeure présente et active.